Avocat
Avocate

Description

L'avocate ou l'avocat conseillent et défendent des personnes, des entreprises ou des sociétés engagées dans un procès. Elles et ils donnent des avis de droit à leurs clients et rédigent pour eux divers documents juridiques visant à régler des situations litigieuses découlant de la vie sociale, politique ou du monde des affaires. Les missions essentielles des avocates et avocats sont définies par une loi cantonale qui précise leur rayon d'action.

Leurs principales activités consistent à:

À l'étude

- étudier les faits dans le détail et recueillir un maximum d'informations, de déclarations ou de dossiers pouvant aider à cerner le problème juridique
- demander des expertises à des professionnels du domaine technique, médical ou autre, pour bien comprendre la demande de la cliente ou du client
- trouver les textes légaux (lois, règlements et jurisprudence) en vigueur qui permettent de justifier la position de leurs clients et élaborer une stratégie de défense
- consulter des confrères spécialistes d'un domaine particulier dans l'intérêt de la clientèle
- tenter une démarche de conciliation entre les parties adverses, intervenir en négociateur, proposer une transaction à l'amiable pour éviter un procès

Au tribunal

- entamer une procédure auprès d'un tribunal civil, pénal ou administratif
- rédiger le mémoire qui établit la chronologie des faits et présente les dispositions légales applicables dans l'affaire en cours
- participer aux séances de tribunal fixées par les juges
- assister et défendre les intérêts de leurs clients durant les audiences
- soutenir la cause des clients par une plaidoirie qui développe les arguments propres à la faire triompher devant les juges

Environnement de travail

La plupart des avocates et avocats exercent un métier indépendant et travaillent pour leur propre compte, seuls ou en associés. Elles et ils sont plus rarement collaborateurs salariés dans une étude. Certains avocats restent généralistes, d'autres se spécialisent dans un domaine particulier: droit pénal, droit fiscal, droit international, etc. Leur activité variée les met en contact avec divers interlocuteurs: juges, procureurs, policiers, etc. Étant donné le caractère confidentiel des informations dont ils disposent, les avocates et avocats sont soumis au secret professionnel et doivent respecter l'éthique de leur profession.

Formation

La formation d'avocate ou d'avocat s'acquiert en emploi. Elle nécessite des études universitaires complètes en droit.

Lieux

- stage dans une étude d'avocat, un tribunal ou une administration cantonale ou fédérale

Durée

- 1 à 2 ans selon les cantons

Conditions d'admission

- Master en droit d'une université suisse ou diplôme équivalent d'un État signataire de l'accord de reconnaissance mutuelle; à Genève, certificat de spécialisation en matière d'avocature
- exercice des droits civils et bonne moralité
- extrait du casier judiciaire
- attestation des offices des poursuites et des faillites

Titre obtenu

- brevet cantonal d'avocate ou d'avocat permettant l'exercice de la profession dans toute la Suisse

Contenu

Les stagiaires reçoivent sur les lieux de stage une formation professionnelle aussi complète et diversifiée que possible. Elles et ils suivent également des cours organisés par leur association cantonale pour étoffer leur savoir juridique. Selon des modalités variables d'un canton à l'autre, l'examen final traite de droit privé, public, pénal et des poursuites ainsi que des procédures administratives, civiles et pénales (épreuves écrites, orales et plaidoirie).

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 10.04.2024

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Facilité d'expression
- Facilité de rédaction
- Bonne mémoire
- Discrétion
- Écoute et compréhension d'autrui
- Résistance nerveuse
- Autorité

Perspectives professionnelles

Pour ouvrir une étude, les avocates et avocats sont tenus de s'inscrire au barreau cantonal (nom donné au registre des avocats), démarche qui les autorise à pratiquer leur profession. Dans certains cantons romands, ces professionnels peuvent également être notaires. Le nombre d'avocats a fortement augmenté en Suisse ces dernières années, de même que le volume d'affaires portées devant les tribunaux. Le droit est sorti de ses terreaux traditionnels (domaine de la famille, les mariages et divorces, la propriété, la liberté et le droit pénal), pour investir des champs de plus en plus étendus, comme la procédure d'asile, le droit européen, le droit de la communication, le droit international, le droit de la génétique, l'entraide judiciaire internationale, le droit de l'enfant, des consommateurs, de l'environnement, de la concurrence, de la propriété intellectuelle, du sport, etc. Une avocate ou un avocat peut accéder à la fonction de greffier-ère de tribunal.

Perfectionnement

Les avocates et avocats peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- journées de formation pratique, séminaires et conférences thématiques proposés par la FSA
- cours sur les modifications de lois donnés par les associations cantonales
- avocat-e spécialiste FSA, spécialisation en droit du travail, droit de la construction et de l'immobilier, droit des successions, droit de la famille, droit des religions, RC et droit des assurances , droit pénal, proposée par la FSA en collaboration avec les universités
- certificat de médiateur-trice FSA, formation organisée par la Fédération suisse des avocats
- Certificate of Advanced Studies (CAS), Diploma of Advanced Studies (DAS), Master of Advanced Studies (MAS) sur le droit européen, international, économique, humanitaire, de la santé, de l'enfant, des migrations, etc., formations postgrades universitaires
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement et orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Diplomate/Diplomate
- Économiste-juriste d'entreprise HES/Économiste-juriste d'entreprise HES
- Greffier de tribunal/Greffière de tribunal
- Juge/Juge
- Juriste UNI/Juriste UNI
- Notaire/Notaire

Adresses

École d'avocature
Université de Genève
Uni Mail
Boulevard du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4
Tél.: +41 22 379 94 99
https://www.unige.ch/droit/ecav

Fédération suisse des avocats (FSA)
Marktgasse 4
Postfach 8321
3001 Berne 1
Tél.: +41 31 313 06 06
https://www.sav-fsa.ch